

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLATEAU DE CAUX

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Portant sur le projet d'élaboration du Plan local d'urbanisme de la COMMUNE de HUGLEVILLE-EN-CAUX

La Présidente de la Communauté de communes Plateau de Caux a prescrit par arrêté en date du 4 septembre 2026 l'ouverture d'une enquête publique portant sur :

**Le projet d'élaboration du Plan local d'urbanisme de la commune d'Hugleville-en-Caux,  
du lundi 28 septembre 2026, 15h00, au mercredi 28 octobre 2026, 18h00.**

A cet effet, la Présidente du Tribunal Administratif de ROUEN a désigné M. Jean-Pierre FERRAUD, Directeur de projets RTE retraité, en qualité de Commissaire Enquêteur titulaire et Mme Anne-Françoise PONS en qualité de suppléante.

Le dossier d'enquête publique du projet d'élaboration du Plan local d'urbanisme ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, paraphés par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public :

- ✓ **A la mairie d'Hugleville-en-Caux – 350 Le Bourg – 76570 Hugleville-en-Caux** aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :  
le lundi et le mercredi de 16h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00.
- ✓ **A l'Espace France services de la communauté de communes Plateau de Caux – 8, rue Eugène Guillotin à Doudeville** aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le mardi jusqu'à 19h00.
- ✓ **Le dossier d'enquête publique est aussi disponible sur le site Internet de la Communauté de communes Plateau de Caux : <https://www.plateaudecaux.fr/>**

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations à la mairie d'Hugleville-en-Caux aux jours et heures suivants :

- **Lundi 28 septembre 2026 de 15h00 à 18h00**
- **Samedi 10 octobre 2026 de 9h00 à 12h00**
- **Lundi 19 octobre 2026 de 15h00 à 18h00**
- **Mercredi 28 octobre 2026 de 15h00 à 18h00**

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur les registres. Elles peuvent également être adressées au Commissaire Enquêteur par écrit à l'adresse suivante : Mairie d'Hugleville-en-Caux, 350 Le Bourg, 76570 Hugleville-en-Caux ou par voie dématérialisée : [plui@plateaudecaux.fr](mailto:plui@plateaudecaux.fr)

30 jours après la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie et à la Communauté de communes Plateau de caux, 8 rue Eugène Guillotin à Doudeville aux jours et heures habituels d'ouverture. Ils seront également consultables sur le site Internet de la Communauté de Communes à l'adresse <https://www.plateaudecaux.fr/> pendant une année. Après la procédure d'enquête publique, le projet d'élaboration de Plan local d'urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.